

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration, du mercredi 5 juin 2013 au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS

Présents :

Christian Auger, Olivier Cahen, Daniel Chailloux, Daniel Delage, Pierre Hazard, Antoine Jacquemoud, Bruno Lonchamp, Henriette Magna, Pierre Meindre, Pascal Morin, Jacques Sandillon, Agostinho Vaz-Nunes.

Excusés :

Gérard Cardon, Rolland Duchesne, Michel Espagna, Pascal Granger, Roger Huet, Roger Jauneau, René Le Menn, Pierre Parreaux, Gérard Piot, Béatrice Serre.

Absent :

Aucun

Le secrétaire de séance est Pierre Hazard.

Le Président, Pascal Morin, ouvre la séance à 19h45

En préambule, Pierre Hazard rappelle que du fait de l'ordre du jour chargé de la dernière réunion du Conseil d'Administration, trois comptes-rendus de réunion n'ont pas encore été approuvés.

Pascal Morin soumet à l'approbation des membres du Conseil les trois documents ci-dessous :

- Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 6 mars 2013.
- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 mars 2013.
- Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 3 avril 2013.

Résultats du vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 100% des membres présents ou représentés

Ces trois comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1 – SALLE DE PROJECTION ET DE REUNION POUR LES MEMBRES DE LA REGION PARISIENNE :

Le Conseil d'Administration doit répondre prochainement aux responsables de la rue de la Bienfaisance pour confirmer s'il souhaite continuer à utiliser cette salle pour l'année scolaire 2013 – 2014.

Le Conseil d'Administration est d'avis d'arrêter les réunions mensuelles de cette salle de la Bienfaisance. Un échange d'hypothèses et de solutions a lieu, prenant en compte plusieurs éléments dont :

- Le coût de la location de cette salle accueillant peu de monde ces derniers mois ; de plus en plus de contraintes, peu de souplesse dans la fixation des dates.

- Le LOREM, représenté par son Président Agostinho Vaz Nunes confirme son accueil gracieux du SCF pour ses réunions techniques, voire de la séance de projection mensuelle, dans la limite de la capacité d'accueil.

- Le SCF envisage toujours de solliciter les mairies parisiennes pour accéder à moindre coût à une salle pouvant accueillir ses réunions mensuelles.

- Agostinho Vaz Nunes connaît une salle dans le 14^{ème} pouvant accueillir 80 personnes et qui serait accessible après accord de la personne responsable. Cependant, le matériel devrait être déplacé à chaque fois, sa sécurité n'étant pas assurée. Antoine Jacquemoud pense que cette solution, réalisable avec un peu de disponibilité de quelques personnes, est une solution viable.

- Le Conseil envisage en seconde hypothèse, d'effectuer des projections dans la nouvelle salle en sous-sol récupérée par le LOREM suite à un échange avec le syndic de l'immeuble. Elle est vide actuellement. Daniel Chailloux est convaincu que des projections sont possibles dans cette salle pour un nombre de spectateurs voisin de celui que nous connaissons actuellement ; à condition d'y effectuer des travaux d'insonorisation et de branchement d'interphone / portier.

- Agostinho Vaz-Nunes rappelle que bien évidemment la mission prioritaire de cette salle est d'héberger en sécurité, quelques machines outils et imprimante 3D de haute valeur, destinées à la future « FAB LAB ».

- Si le SCF devait libérer assez vite les locaux de la Bienfaisance, Antoine Jacquemoud propose que matériel de valeur (projecteur, PC, écran) soit temporairement stocké dans la bibliothèque, moins facilement accessible que les salles du sous-sol, à condition qu'elle soit encore disponible

- Le Conseil convient que pour éviter d'agir dans l'urgence, il faudrait continuer à louer la salle de la Bienfaisance jusqu'à la fin de 2013.

- Le Président Pascal Morin prendra contact avec l'administration de la salle pour louer celle-ci jusqu'à la fin 2013.

Le Président demande au conseil de voter sur la résolution suivante et qui est acceptée :

Le Conseil d'Administration décide d'abandonner la salle de la Bienfaisance : fin décembre 2013, sinon avant fin juin selon la réponse des responsables de cette salle.

Le SCF s'engage à réaliser les travaux pour la future cloison et la porte destinés à sécuriser le matériel. Il s'engage à déménager le matériel dans la nouvelle salle du LOREM en attendant que les travaux soient terminés. Le Président demandera les devis adéquats et contactera les responsables de la Bienfaisance.

2 - POINT SUR LA FOIRE DE BIEVRE :

Les participants (Daniel Chailloux, Bruno Lonchampt, Pierre Meindre) sont contents de cette manifestation, mais les avis divergent : Daniel Chailloux pense qu'il n'y avait pas assez de monde pour accueillir les visiteurs intéressés et répondre à leurs questions. Il déplore le manque de bénévoles. D'autres membres, organisateurs ou non, n'ont pas ressenti ce besoin. Daniel Chailloux doute de l'utilité des participations à Chelles ou Bièvres pour attirer de nouveaux adhérents. Jacques Sandillon indique qu'il faut beaucoup de communications et d'actions de terrain pour que le Club soit connu. Il indique qu'actuellement il manque un réseau au SCF.

Pierre Hazard pense que l'on vient plus souvent à la photo stéréo quand on est déjà photographe amateur.

Jacques Sandillon et Henriette Magna n'ont pas le même avis et pensent que la photo stéréo n'intéresse pas beaucoup les photographes.

3 - COMPTE RENDU DES CONTACTS AVEC LA FPF (FEDERATION PHOTOGRAPHIQUE DE FRANCE).

Jacques Sandillon relate sa participation au congrès annuel de la FPF à Arras et détaille l'organisation de celle-ci.

3.1 – GENERALITES

La FPF compte 700 clubs affiliés et 9140 adhérents au jour du congrès.

De nombreux prix sont distribués aux gagnants des différents concours photo de la Fédé pour un montant de 50 000€ qui se répartissent comme suit : 15 000€ achetés avec les fonds de la Fédé et 35 000€ offerts par les marques partenaires.

La FPF participe aux dépenses du congrès par le remboursement de certains frais de déplacements et par le financement des activités de loisir (partant du principe que c'est indispensable aux échanges entre membres). Xavier Dischaert de Marseille, préside la FPF.

Pour compenser l'éloignement géographique du nouveau Président, la FPF a créé un département « événementiel et communication » qui sera dirigé par Jacques Périer.

Pour avoir une idée du niveau artistique de la FPF on peut aller sur son site et sur celui de la FIAP à fiap.net.

Enfin, les activités qui nous intéressent sont réparties en 3 départements distincts, chacun ayant son gestionnaire. Claude Ouvrard pour le département formation, Philippe Litzler pour France Photographie et Gilbert Coutelet pour La Lettre de la Fédé.

A ces 3 départements s'ajoute pour nous un dernier interlocuteur : l'organisateur du congrès FPF qui change de ville et de club chaque année.

3.2 - LES FORMATIONS

L'objectif était d'étudier dans quelle mesure une offre de formations pourrait être faite en partenariat avec la FPF. Le principe en est acquis et l'annonce en a été faite par Claude Ouvrard en grande séance d'assemblée générale.

Les annonces seront faites par le réseau des Formations Fédé et par les Flash Info.

Reste à finaliser la méthodologie :

- Soit les adhérents FPF sont incorporés aux formations SCF existantes.
- Soit le SCF programme des stages spécifiques FPF.
- Dans tous les cas il s'agira de stages d'initiation de premier degré qui devront répondre à la question « comment ça marche ? » et être ludiques comme des récréations. Il ne s'agira en aucun cas de former les stagiaires à l'utilisation de SPM où de tout autre logiciel mais de leur faire prendre conscience des principes et problématiques de la stéréo ainsi que de l'existence d'outils spécifiques appropriés.
- Des demandes complémentaires pourront faire l'objet de programmations complémentaires (en direct avec le SCF peut être).

3.3 – COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 31/05/13 ENTRE CLAUDE OUVRARD DE LA FPF, JACQUES SANDILLON ET PASCAL MORIN DU SCF

3.3.1 - Principes

- Pour Paris et la région parisienne :

a) La FPF gère la publicité des stages. Elle prend les inscriptions et encaisse les montants payés par les stagiaires.

b) Le SCF assure la formation dans ses locaux.

c) Ensuite le SCF édite une facture globale de formation à la FPF. La facture est nette (ex : 10 stagiaires à 50€ = facture de 500€, pas de frais FPF à déduire)

- Pour la province le protocole est le même mais :

a) Le local est retenu par l'U.R. ou le club qui reçoit.

b) Les frais de déplacement du formateur sont pris en charge par la FPF.

Pour satisfaire à l'homologation « FPF » plusieurs dates ont été retenues à la fois pour Paris et province les samedis :

- 05/10/13 , 16/11/13 , 07/12/13 , 11/01/14 , 08/02/14

3.3.2 - Programme

Pour la FPF il s'agit d'une formation d'initiation. Pour nous il s'agira de donner envie aux stagiaires de continuer à faire de la stéréo avec nous en les amusant et en les séduisant.

- Durée : 1 journée (9H-12H / 13H-16H et FAQ jusque 17H30 maxi)

- Repas pris en commun.

- Nombre de stagiaires : mini 6 (le stage est déclenché), maxi 12 (les autres demandes sont reportées)

- Conditions financières

Prix : 50,00€ par stagiaire net pour le SCF puisqu'en province les frais de déplacement du formateur sont pris au compte de la Fédé et remboursés par elle (sous certaines conditions).

- Points complémentaires

Il est prévu d'inviter le staff FPF à une projection privée au cours de laquelle il sera répondu à leur curiosité.

Il est également prévu que les différents formateurs de la FPF assistent de façon réciproque à toutes les formations labellisées FPF afin de pouvoir en parler aux différents stagiaires.

Il est prévu d'envoyer un programme succinct à Claude Ouvrard ainsi que les coordonnées des contacts, Pascal Morin pour Paris et Jacques Sandillon pour la province sont retenus dans ce premier temps.

3.3.3 France Photographie

Le principe de la parution d'articles dans « France Photographie » est acquis.

Les sujets seront techniques : méthodes utilisées en stéréo et matériels nouveaux.

Dans un premier temps une série de 3 articles dans l'esprit « la 3D pour les nuls » est retenu.

Par la suite France Photographie pourra publier des photos stéréo.

Les dates de parutions sont :

- octobre
- décembre
- février
- avril
- juin
-

Les articles doivent parvenir à la rédaction 2 mois avant la date de parution.

Contact : Philippe Litzler

3.3.4 - La Lettre de la FPF

Le principe de la parution d'articles dans La « Lettre de la Fédé » est acquis.

Les sujets concerneront la vie et les activités du SCF et principalement les dates des réunions et des projections ouvertes au public.

Les dates de parution sont :

- 1^{er} septembre (articles déposés avant le 30/06)
- 1^{er} janvier (articles déposés avant le 30/11)
- 1^{er} avril (articles déposés avant le 28/02)

Contact : Gilbert Coutelet

3.3.5 Le prochain Congrès

Il pourrait avoir lieu à Reims ou à Redisheim.

Si Reims est retenue le principe d'une soirée de projection stéréo est acquis par Gilbert Coutelet à qui Jacques Sandillon en a parlé.

A Arras Jacques Sandillon a réalisé des vues qui pourraient servir à faire un programme d'hommage que nous pourrions projeter au prochain congrès. Dans l'hypothèse où chaque ville organisatrice souhaiterait bénéficier d'un programme d'hommage on pourrait espérer pérenniser les projections stéréo d'année en année ...

3.3.6 – Chasseur d'Images

Afin d'établir un partenariat d'information sur la stéréo, Jacques Sandillon a réalisé 7 démarches vers **Chasseur d'Images** depuis le 23/04. Aujourd'hui la réponse est « pas pour l'instant » ce qui peut se traduire par « non merci ». Il essaiera avec « **Réponses Photo** » qui n'a pas la notoriété de **Chasseur d'Images** mais offre l'intérêt d'être déjà partenaire de la F.P.F.

4 - PROJET D'INITIATION A LA STEREOGRAPHIE POUR LE PUBLIC FPF

Public visé :

Porteurs de la carte de photographe FPF.

Pré requis :

Personnes maîtrisant le B, A, BA des techniques photographiques.

Matériel requis :

1 APN (matériel perso) pour 2 ou 3 personnes.

A paris matériel stéréo et informatique sur place.

En province l'animateur apporte le matériel stéréo et un micro chargé des logiciels nécessaires.

Durée :

1 journée de 9H à 12H et de 13H à 16H avec possibilité de FAQ jusque 17H30 pour les personnes intéressées

Repas pris ensemble dans un petit restau proche de notre local parisien et à voir en province.

Lieu :

A Paris 4 rue des Mariniers, Paris 14, local du « LOREM »
En province : à définir avec le club, pour le sud-ouest possibilité en Gironde à Gauriac (33710), autres éventuelles possibilités à Genève, Perpignan et Clermont Ferrand.

Prix :

50,00€ par personne plus le repas de midi

Programme :

Rapide historique

Prise de conscience du relief au quotidien. (*Nous vivons dans un monde à trois dimensions. Nous y sommes parfaitement habitués. Alors que nos yeux ne donnent chacun qu'une image à deux dimensions, nous savons à tout instant à quelle distance se trouvent les objets que nous voyons. La connaissance de cette troisième dimension, que représente la distance des objets, est immédiate et ne nécessite apparemment aucun effort de notre part.*)

Le relief monoscopique (perspectives, dimensions, mouvement, ombres, textures, la diffusion atmosphérique ...)

Le relief stéréoscopique (principes généraux, reconstitution de l'image stéréoscopique par le cerveau)

L'accommodation

la prise de vues en stéréo (divers moyens du plus simple au plus compliqué)

La restitution des images, l'observation (*Quelles que soient les conditions d'observation, les méthodes de restitution du relief doivent satisfaire au moins aux conditions générales suivantes : La restitution du relief doit être possible, Le relief doit être restitué sans ambiguïté, La restitution du relief doit être fidèle, Le relief doit être restitué sans effort ni fatigue*)

Réalisation d'une vue stéréo avec un APN

Montage de la vue avec Stéréo Photo Maker

Travaux pratiques individuels (chacun avec son propre APN)

« Bonnes adresses » et téléchargements gratuits
FAQ

Les phrases en italique sont empruntées à l'ouvrage d'Olivier Cahen :
« *De la photographie stéréoscopique à la vidéo 3D* »

5 - ISU ET PROJECTEURS AQUITAINE

René le Menn souhaite que le CA prenne conscience du peu de présence du SCF à l'ISU. Il lui semble nécessaire de motiver des jeunes pour renouveler les effectifs. L'adhésion du Président du S.C.F. semblerait souhaitable ...

Jacques Sandillon demande à Daniel Chailloux où en est l'achat des projecteurs pour le groupe Aquitaine décidé depuis l'AG de mars 2013. Daniel Chailloux reconnaît son retard, de plus au moment de la commande des projecteurs, un blocage du système de paiement PayPal sur le montant autorisé l'a obligé à remplir un document nécessitant huit jours de délai pour rendre possible cette opération. Daniel Chailloux confirme que ces projecteurs vont être commandés sur internet et livrés au groupe Aquitaine avant sa réunion de début juillet.

6 - FESTIVAL DE MONTIERS

6.1 – Relations Montiers / S.C.F.

Jacques Sandillon s'est proposé comme interface en cas de problème. Le dossier et les infos techniques sur la salle vont arriver.

6.2- Lunettes

La proposition de donner une paire de lunettes (polarisation circulaire) imprimée au logo du festival à chaque entrant va être étudiée. Cela ferait moins de 43000 paires car certaines personnes entrent plusieurs jours avec le même ticket.

Jacques Sandillon a envoyé un échantillon à Maud Potier. La demande se précise maintenant sur un devis de 13000 paires dont 3000 marquées. Cette option, si elle était retenue, ferait de la 3D la star de cette édition. La demande est partie le 03/06 à Panosphère et Tridimax, pas de réponse à ce jour (05/06)...

Pierre Hazard demande s'il y a possibilité de vérifier par échantillonage la qualité de fabrication des lunettes. Les interlocuteurs autour de la table sont confiants.

6.3 - Hébergement

Pierre Hazard demande si l'hébergement est à prévoir individuellement ou collectivement. Pascal Morin doit contacter l'office du tourisme de Montier en Der pour avoir la liste des hôtels et la rediffuser aux personnes concernées.

6.4 - Sujets présentés

Daniel Chailloux demande si les diaporamas sont définis. Pascal Morin répond qu'il s'est fixé comme objectif de les avoir terminés pour fin août, afin de procéder, si besoin, à quelques modifs avant le 10 novembre.

7 - CONGRES STEREO CLUB EN 2014

Jacques Sandillon annonce que ce congrès ne pourrait pas avoir lieu à Blaye en 2014, comme il désirait le proposer car la salle qu'il envisageait est réservée 2 ans à l'avance.

Il serait souhaitable pour plusieurs raisons que ce congrès ait lieu à Paris, ce qui paraît réalisable.

Le Président Pascal Morin lève la séance à 22h50.

La prochaine réunion de CA est fixée au mercredi 4 septembre 2013 à 19h30 dans la salle du LOREMi.

Le secrétaire,

Pierre Hazard